

LAC VALENTINE

DESCRIPTION

- Endroit : bassin hydrographique de la rivière Miramichi
- Type de section : eaux de la Couronne réservées à la pêche à la journée
- Taille : 8,9 hectares
- Profondeur moyenne : 0,7 mètres
- Profondeur maximale : 1,5 mètres
- Rivage : 1 483 mètres
- Poissons observés : omble de fontaine, naseux noir

ACCÈS

NOTE : L'accès à certaine section de pêche pourrait nécessiter l'emploi d'un véhicule à quatre roues motrices.

1. À partir du Village de Doaktown, prenez le chemin Hazelton en direction nord sur 6,6 km et tournez à gauche sur le chemin Hazelton Crossover (il s'agit d'un chemin en gravier).
2. Parcourez 11,6 km jusqu'au croisement et tournez à droite sur le chemin Russell & Swim.
3. Parcourez 10,1 km en direction nord et tournez à gauche sur le chemin du lac Valentine (Valentine Lake Road).
4. Parcourez ensuite 3,4 km et vous atteindrez le lac Valentine, qui sera à gauche.
5. Le chemin d'accès à l'aire de camping se trouve à droite, 400 m avant d'arriver au lac.

HÉBERGEMENT

- Il n'y a pas d'hébergement de disponible; apportez votre propre équipement de camping
- Accès à un foyer extérieur
- Table de pique-nique et toilettes extérieures
- **Les pêcheurs doivent emporter leur eau potable.**
- Le bois de chauffage n'est pas fourni. Il est recommandé que seul le bois de chauffage séché au four soit apporté à la section des eaux de la Couronne réservées en raison du risque de propagation d'insectes envahissants et de maladies. Si vous utilisez du bois de chauffage qui n'a pas été séché au four, achetez-le localement (le plus près possible de votre destination), brûlez tout sur place et ne ramenez pas le bois de chauffage restant.
- Chaque pêcheur est responsable de rapporter ses déchets. Il est strictement interdit de laisser des déchets sur les lieux.

RÈGLEMENTS

- Les réglementations générales de la pêche au Nouveau-Brunswick sont en vigueur. Consultez le livre *Pêche* pour plus de renseignements.